

# AVIS PUBLIC

## Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

### INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 – SECTEUR VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

AVIS PUBLIC, est, par la présente, donné par le soussigné, secrétaire général, que l'inscription pour les élèves de maternelle 4 ans, maternelle 5 ans et 1<sup>re</sup> année se tiendra du 8 au 19 février 2021.

#### CONDITION D'ADMISSION :

- Maternelle 4 ans, avoir 4 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2021;
  - Maternelle 5 ans, avoir 5 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2021;
  - Première(1<sup>re</sup>) année, avoir 6 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2021.
- Pour les élèves de Maniwaki, Déléage, Egan-Sud, Aumond, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Bois-Franc, Montcerf-Lytton, Messines et Grand-Remous vous devez communiquer avec le secrétariat de l'école Le Rucher au 819-449-4698 au poste 14821.
- Pour les élèves de Bouchette, Blue Sea, Lac-Sainte-Marie, Cayamant, Low, Kazabazua et Gracefield vous devez communiquer avec le secrétariat de l'école du Cœur-de-la-Gatineau au 819-463-2949 au poste 13522.

#### DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR À L'INSCRIPTION :

Certificat de naissance (original)	Preuve de résidence au Québec du parent ou du tuteur légal
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Les enfants nés au Québec</b> : certificat grand format émis par le Directeur de l'état civil;</li><li>• <b>Enfants nés en Ontario</b> : certificat VERSION INTÉGRALE;</li><li>• <b>Enfants nés ailleurs qu'au Québec et qu'en Ontario</b> : document valide avec les noms des parents et le lieu de naissance de l'enfant.</li></ul>	<p><b>Deux des pièces suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bail ou acte d'achat de résidence;</li><li>• Compte de taxes municipales ou scolaires;</li><li>• <b>ET</b></li><li>• Facture de service (Hydro-Québec, téléphone, internet, câble, etc.);</li><li>• Permis de conduire valide au Québec;</li><li>• Relevé de compte bancaire/carte de crédit;</li><li>• Preuve d'abonnement à une revue ou un journal.</li></ul>

#### PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Pour les élèves déjà inscrits dans les écoles primaires, l'école fera parvenir une fiche de renouvellement d'inscription à faire signer par le parent ou le tuteur légal. Pour les élèves du secondaire, c'est la feuille de choix de cours qui sert de renouvellement.

#### NOUVEAUX ÉLÈVES

Pour les nouveaux élèves qui désirent s'inscrire au primaire, le parent ou le tuteur légal doit communiquer avec le secrétariat de l'école. Pour la Haute-Gatineau composer le 819-449-4698 poste 14821 et pour le Cœur-de-la-Gatineau composer le 819-463-2949 poste 13522.

Pour les nouveaux élèves qui désirent s'inscrire au secondaire, le parent ou le tuteur légal doit communiquer avec le secrétariat de l'école. Pour la Haute-Gatineau composer le 819-449-7900 poste 15222 et pour le Cœur-de-la-Gatineau composer le 819-463-2949 poste 13522.

Donné à Maniwaki  
Ce 18<sup>e</sup> jour de janvier 2021

  
Louis-Philippe Larivière  
Secrétaire général